

Chypre

La République de Chypre, indépendante en 1960, est divisée depuis l'intervention turque de 1974. Le nord de l'île échappe au contrôle effectif du gouvernement de la République, seule reconnue par la communauté internationale.

Créée en 1983, la "République turque de Chypre-Nord" n'est reconnue que par Ankara. Les Chypriotes grecs sont regroupés au Sud (750 000 en 2006) ; au Nord, se trouvent les Chypriotes turcs et de nombreux immigrants de Turquie (sans doute 250 000 en 2006).

Demetris Christofias, Parti progressiste des travailleurs (AKEL), a été élu Président de la République de Chypre lors du 2^e tour de l'élection présidentielle du 24 février 2008, recueillant 53,37 % des suffrages, contre 46,63 % à son adversaire, **Ioannis Kasoulidis** (Rassemblement démocratique, DISY). **Demetris Christofias** succède ainsi à **Tassos Papadopoulos**.

Quant à la communauté chypriote turque, **Mehmet Ali Talat** a succédé en 2005 au dirigeant historique **Rauf Denktaş**.

Capitale : Nicosie

Population : 0,80 million

Superficie : 9 251 km²

Taux de croissance du PIB réel : 0,3 % (Eurostat - 2009)

Taux de chômage : 5,3 % (Eurostat - mai 2009)

Dette publique en % PIB : 49,1 % (Eurostat - 2008)

Inflation : 4,4 % (Eurostat - 2008)

Déficit public en % PIB : + 0,9 (Eurostat -2008)

Monnaie : Euro

Date d'adhésion : 1^{er} mai 2004



Le 1^{er} janvier 2008, Chypre a adopté l'euro.

Chypre compte 6 représentants au Parlement européen et détient 4 voix au Conseil.

Economie

Chypre est le plus riche des dix pays entrés dans l'UE en 2004. Mais si la partie sud connaît une réelle prospérité, le Nord, bien que bénéficiant d'une croissance élevée, subit un retard de développement. La communauté chypriote turque demeure très largement dépendante des échanges avec la Turquie et des subsides d'Ankara.



Hymne national : *L'Hymne à la Liberté* est un poème de 158 strophes écrit par **Dionýsios Solomós** en 1823. La musique fut composée par **Nikólaos Mántzaros** en 1828, et, en 1865, les vingt-quatre premières strophes devinrent l'hymne national de la Grèce. Seules les deux premières sont jouées et chantées lors de l'élévation du drapeau.

À ce jour, *L'Hymne à la liberté* est officiellement l'hymne national de deux pays : la Grèce et Chypre.

Un concours a été ouvert par l'Organisation des Nations Unies afin de donner à l'île de Chypre un nouvel hymne (avec ou sans paroles) et un nouveau drapeau (pouvant être facilement dessiné par un enfant) dans le cadre du « Plan Anan ». Le plan du Secrétaire Général **Kofi Annan** ayant été rejeté par les Chypriotes Grecs, les nouveaux symboles ne furent jamais adoptés.

L'économie chypriote est largement fondée sur le secteur tertiaire, notamment le tourisme, les services financiers et juridiques ainsi que le secteur maritime. La marine marchande chypriote est la troisième de l'Union européenne et la huitième du monde.

Le commerce extérieur de l'île se fait à hauteur de 60 % avec l'UE.

Le pays offre un environnement fiscal très favorable. ●



Nicosie, la capitale.

L'un des nombreux petits ports de l'île.